
Table ronde sur la réforme de l'éducation

À la conférence régionale de 1996 de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Winnipeg, il a été question, entre autres, de la réforme de l'éducation. Le principal conférencier invité a été M. David Newman, député à l'Assemblée législative du Manitoba. Des délégués provenant de nombreux autres organismes participaient également aux discussions. Le texte qui suit s'inspire du journal des débats du Manitoba. On peut se procurer la transcription intégrale auprès du greffier de l'Assemblée législative du Manitoba.

David Newman (Manitoba) : Le débat sur la réforme de l'éducation met trop souvent l'accent sur les coûts. Permettez-moi de déplacer un peu l'éclairage aujourd'hui. Songeons, par exemple, que les frontières organisationnelles sont moins rigides. En effet, il est difficile de nos jours de distinguer le ministère de l'Éducation d'autres ministères comme celui des Services à la famille, de la Santé, de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, et même de ministères comme celui des Affaires urbaines, du Logement ou de la Justice. Cela s'explique par l'avènement de certains regroupements. Au Manitoba, nous avons le Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse, qui réunit des activités de cinq des six ministères que je viens de mentionner et qui semble être un moyen d'assouplir ces frontières.

Nous savons que les problèmes auxquels est confronté le système scolaire ne concernent pas seulement l'apprentissage; ils touchent aussi l'enseignement. Alors, dépasser les frontières est important pour comprendre la réforme qui s'effectue à l'heure actuelle et sa raison d'être.

Un autre aspect touche le sens moral et civique. En 1909, à Montréal, R. S. Jenkins a rédigé un manuel intitulé *Canadian Civics*, dont les principes d'éducation sont encore d'actualité aujourd'hui. Il écrit en substance ceci :

L'un des devoirs les plus importants de l'État est de faire instruire ses enfants, car ils seront un jour ses maîtres. Avec ses bons et ses mauvais côtés, la démocratie doit demeurer le fondement des gouvernements modernes. Ici et là, un philosophe pourra bien ignorer la voix de la masse, mais la stabilité et l'ordre sociaux dépendront dorénavant de la tolérance ou de la bonne volonté de cette masse.

L'époque où une minorité de gens instruits pouvait sauvegarder les fleurons de la vie civilisée et les arts en usant de force physique ou morale tire rapidement à sa fin. Il va donc sans dire que l'État doit enseigner à ses citoyens en herbe la

valeur de la civilisation, et leur donner les moyens de la préserver et de la faire progresser. Nous ne devons plus, comme nos prédécesseurs, nous contenter de marcher calmement à la surface, alors qu'en dessous couve le feu du volcan populaire. Les fruits de siècles de travail ardu sont trop précieux pour être mis en péril. Il nous faut trouver un moyen d'enseigner la responsabilité sociale et civique dans les écoles. Le gouvernement n'est-il pas la trame du splendide tissu de la civilisation? Les élèves doivent donc recevoir un enseignement très précis à cet égard.

Le manuel de M. Jenkins renferme également un passage sur les devoirs du citoyen. Ils sont au nombre de quatre, et n'ont pas perdu leur caractère d'actualité. Premièrement, le citoyen doit essayer de comprendre le mieux possible le système de gouvernement de son pays et de se tenir au courant de toutes les initiatives importantes des dirigeants. Deuxièmement, il doit appliquer ces connaissances en participant activement à la vie politique. Troisièmement, il doit être prêt à s'engager dans toutes les bonnes causes dans la mesure de ses possibilités. Quatrièmement, il doit travailler à rendre son milieu moins cruel. Si chacun remplissait ces devoirs, le monde serait sans nul doute un endroit où il fait bon vivre.

L'éducation aujourd'hui

Le 9 mai 1996, M. William Thorsell, rédacteur en chef du *Globe and Mail*, nous a tous interpellés en parlant en ces termes de notre système d'éducation à l'assemblée annuelle des conseils des ministres de l'Éducation, tenue à Edmonton, en Alberta :

J'ai longtemps pensé avec une certaine arrogance que les capacités de lecture, d'écriture et de calcul des gens, ainsi que leur connaissance de l'histoire, de la géographie et de la littérature se sont dégradées depuis que j'ai terminé mes études secondaires, en 1963. En consultant des documents récents, je

constate avec surprise que je n'étais pas très loin de la vérité. Selon mes calculs, 44 % des jeunes âgés de 16 à 24 ans ayant dix ans de scolarité sont à peu près incapables de calculer et près de 30 % sont des analphabètes fonctionnels. Par analphabète fonctionnel, j'entends une personne qui ne comprend pas un article de journal relativement simple.

Selon l'étude *Les chemins de la compétence*, effectuée en 1992 par le Conseil économique du Canada, 30 % des jeunes Canadiens ne terminent pas leurs études secondaires. Et ceux qui les mènent à terme se débrouillent mal en mathématiques et en sciences, en comparaison des élèves de la plupart des autres pays développés. Quant aux compétences de base, elles se sont dégradées depuis 25 ans, en particulier la capacité de compréhension en lecture et la maîtrise de la langue.

Il y a effritement ou stagnation des normes dans l'éducation, et ce, malgré des dépenses plus importantes par élève, de meilleurs ratios maître/élèves et des sommes plus élevées consacrées aux services de soutien et à l'administration.

S'inspirant d'un ouvrage intitulé *Education Wars*, M. Thorsell signale que l'administration est récalcitrante au changement. Il affirme que le développement de la technologie n'entraînera le déplacement que d'un certain nombre d'employés au sein du système. L'éducation passera de la scène locale à la scène nationale et d'une petite à une grande échelle, parce que la technologie facilitera l'évaluation des enseignants, des programmes et des écoles dans l'ensemble du système et qu'elle favorisera la concurrence en faisant échec au monopole des instances locales et privées.

M. Thorsell offre cependant des solutions. Il suggère que les autorités publiques définissent des normes minimales de contenu et qu'elles donnent aux écoles publiques des moyens précis de les atteindre. C'est ce qu'a fait le Manitoba par son plan d'action *Renewing Education: New Directions, an Action Plan*.

De plus, les pouvoirs publics devraient faire passer régulièrement des tests de compétence dans l'ensemble du système et en diffuser les résultats par école. L'idéal serait des tests nationaux. C'est d'ailleurs ce que préconise le plan d'action du Manitoba.

L'embauche, la rémunération et la promotion des enseignants devraient se faire uniquement selon le principe de la responsabilité individuelle et du mérite personnel. Il devrait y avoir divers moyens d'obtenir une accréditation. Il faudrait mettre fin aux monopoles de l'éducation, des facultés et des syndicats d'enseignants. Cette question fait l'objet d'un débat très houleux dans tout le pays, en particulier au Manitoba.

Les fonds consacrés aux écoles devraient provenir des recettes générales; ils seraient ainsi déterminés en fonction des autres besoins sociaux, et l'on pourrait mieux en rendre compte aux électeurs. Les écoles ne devraient plus être subventionnées au moyen de taxes scolaires pratiquement confondues aux taxes municipales. Sur ce point, le Manitoba n'a pas encore agi.

Un financement public égal par élève devrait être accordé à toutes les écoles qui s'engagent à suivre le programme public de base et à subir les tests s'appliquant à l'ensemble du système. Les parents devraient pouvoir contribuer au financement de l'école de leur choix, qu'elle soit publique ou privée. Les écoles devraient être tenues de respecter la *Charte canadienne des droits et libertés* dans leurs politiques d'admission.

En somme, l'approche du Manitoba, qui n'est en réalité que le reflet de ce qui se passe dans le reste du pays, consiste à mettre l'accent sur l'essentiel, sur un contenu de base, sur des principes fondamentaux et sur des résultats, afin de former des élèves qui savent lire, écrire, compter, utiliser un ordinateur et résoudre des problèmes.



Lorne Bonnell (Sénat) : Je suis l'un des chanceux qui ont pu convaincre le Sénat du Canada d'entreprendre une étude du système d'éducation postsecondaire canadien, même si je savais très bien que l'éducation est du ressort des provinces. Le jour où les sénateurs ont rejeté le projet de loi sur l'aéroport Pearson, chacun exprimant des opinions divergentes, j'ai eu l'audace de dire que le système d'éducation au Canada était en crise et qu'il fallait l'étudier et présenter l'état de la situation. Mes collègues m'ont appuyé à l'unanimité. Il est rare que tous les membres du Sénat arrivent à s'entendre sur une question. Un sous-comité se rendra donc dans chaque province rencontrer les premiers ministres, les ministres de l'Éducation, des représentants de toutes les universités et de tous les établissements d'enseignement postsecondaire, afin d'essayer d'en arriver à une norme nationale pour le XXI^e siècle.

Dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, que j'habite, nous avons vu des titulaires de B.A., de B.Sc. et de diplômes en administration qui avaient accepté de diriger la circulation sur des chantiers de travaux routiers uniquement pour justifier les douze à quatorze semaines d'emploi nécessaires à l'obtention de prestations d'assurance-chômage. Nous avons aussi vu des ingénieurs diplômés incapables de trouver un emploi. Je pense qu'il est temps que les provinces et le gouvernement fédéral se concertent pour établir des normes d'éducation, afin d'assurer un enseignement de qualité et d'aider les diplômés d'université à trouver des emplois. À leur sortie d'université, les jeunes ont déjà 50 000 \$ de dettes avant même d'avoir déniché leur premier emploi. Si nous ne changeons pas les choses, seuls les enfants de familles riches pourront poursuivre leurs études.

À mon avis, le système d'éducation devrait ressembler au régime d'assurance-maladie. Que vous viviez dans un coin reculé du Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon ou même de l'Île-du-Prince-Édouard, vous devriez pouvoir faire des études, à l'instar des personnes qui habitent des villes dotées d'universités.

Avec la nouvelle autoroute électronique, rien ne justifie que les cours d'un professeur d'une université ne soient pas diffusés dans les écoles secondaires des régions rurales du Canada ou des territoires.

Je ne crois pas que les diplômés du secondaire devraient tous nécessairement faire les deux premières années universitaires à l'université. Peut-être pourrions-nous offrir la 13^e et la 14^e années dans les écoles secondaires au lieu de fermer certaines d'entre elles. Les élèves pourraient suivre tous leurs cours sur l'autoroute électronique. Les salles de classe sont câblées partout au Canada. L'enseignement peut se faire par voie électronique.

Selon moi, il n'y a aucune raison que l'industrie et les grandes entreprises ne participent pas à l'éducation. Je suis allé à Taïwan il y a quelques années. Dans ce pays, tous les étudiants d'université sont parrainés par une industrie. Il importe peu que leurs frais soient payés par l'industrie du téléphone, le secteur minier, l'industrie de l'électricité ou une entreprise quelconque. Pendant l'été, les étudiants travaillent dans l'industrie qui les parraine et, à leur sortie d'université, un emploi les y attend parce qu'ils ont suivi des cours compatibles avec les activités de l'industrie en question. Nous devrions, nous aussi, collaborer avec les entreprises, les industries et d'autres secteurs pour le financement de l'éducation.



Shiraz Shariff (Alberta) : À titre d'ancien enseignant et d'ancien travailleur social, j'ai relevé un dénominateur commun chez les personnes qui sont prises dans le cercle vicieux de la pauvreté : un niveau d'instruction peu élevé et l'incapacité de nouer et d'entretenir des rapports humains. Au niveau collégial, la plupart de mes élèves ne savaient ni bien lire ni bien écrire. Bon nombre de ceux qui avaient fréquenté une école primaire exigeant l'anglais comme langue seconde ne disposaient pas de ressources suffisantes, de sorte que de 60 à 80 % n'ont pas terminé leurs études secondaires. Cette situation soulève des problèmes importants dans l'attribution des crédits à l'éducation : sont-ils suffisants et sont-ils bien répartis?

De nos jours, les changements d'orientation professionnelle sont nombreux. Selon certaines études, un enfant né après 1964 pourrait changer de carrière entre cinq et huit fois dans sa vie. Sommes-nous prêts à relever ce défi?

Permettez-moi de vous donner un autre exemple. Selon une étude menée par le Conference Board du Canada, il est normal pour les jeunes Allemands de faire des stages pratiques en entreprise dès leur première année d'études secondaires. À 16 ans déjà, ils savent habituellement quel métier ils exerceront. Au Canada, ce genre d'apprentissage ne commence généralement que vers l'âge de 21 ans, ce qui signifie que

l'étudiant fait son choix de carrière presque par défaut. Quelle erreur avons-nous commise?

Enfin, c'est bien beau d'avoir accès à l'Internet, mais cet outil n'aide personne à nouer et à entretenir des contacts humains. Nous devons être conscients de cela à tous les niveaux. Les enfants doivent apprendre la sociabilité tout en se tenant au courant des recherches scientifiques et technologiques de pointe.



Roger Pomerleau (Chambre des communes) : L'un des premiers objectifs de l'éducation jusqu'à maintenant a été de préparer les individus au marché du travail. Or, nous savons aujourd'hui que ce fut une erreur. Plus de personnes que jamais sont prêtes à entrer dans le monde du travail, mais elles ne trouvent pas d'emploi à la fin de leurs études, même avec un diplôme en droit, en génie ou en comptabilité. J'en rencontre tous les jours à mon bureau qui ont deux diplômes, parfois même plus, et qui n'ont pas de travail. Même si ces personnes sont prêtes à se déplacer pour en trouver, il n'y en a pas dans leur domaine.

Nous constatons donc que le marché du travail se rétrécit, même si quelques secteurs sont en pleine expansion, et ce, partout dans le monde. Bien entendu, les machines remplaceront beaucoup de personnes. Avant d'arriver en politique, j'étais menuisier : aujourd'hui, 80 % des tâches que je faisais à la main se font à la machine.

La situation est la même dans le monde du travail intellectuel. Nous constatons en effet que les guichets automatiques des banques sont tout aussi capables qu'un caissier ou une caissière de nous remettre de l'argent et de mettre notre compte à jour. Et que dire des tâches de secrétariat? Elles se font par ordinateur plus rapidement que jamais. Toute cette automatisation, cette robotisation et cette informatisation nous coûteront inévitablement un très grand nombre d'emplois.

Alors, lorsque des jeunes viennent me voir à mon bureau et me disent qu'ils sont des décrocheurs, je ne peux pas les accuser de manquer d'intelligence. Si j'étais jeune, je décrocherais moi aussi. Ce n'est plus vrai aujourd'hui ce que nous disons à nos enfants, que de longues études augmentent les chances de trouver un bon emploi. Cela est faux à notre époque. Si les jeunes nous disent qu'ils ont décroché, c'est que leur avenir est bouché. Ils refusent d'investir dix années d'efforts à l'école et de s'endetter, sachant que rien ne les attend au bout. Je crois donc que nous devons nous fixer des objectifs moraux, et repenser entièrement non seulement notre système d'éducation, mais aussi nos valeurs.

Nous devons réfléchir à ce que représentent pour nous le profit, la richesse, le travail. Nous savons que demain tous n'auront pas un travail. Le travail sera un privilège. Que ferons-nous, alors, des personnes qui n'en auront pas? Quelle

valeur auront-elles? Auront-elles une valeur si elles ne travaillent pas? Avons-nous une valeur comme être humain si nous ne travaillons pas? Voilà des questions fondamentales qui, à mon avis, touchent intimement l'éducation. Il s'agit là de questions que nous devons nous poser sérieusement.



Don Tannas (Alberta) : L'Alberta s'est imposé des contraintes financières et rembourse sa dette depuis l'élection de 1993. C'est ce que voulaient deux des principaux partis, le parti au pouvoir et le troisième parti à l'assemblée législative. Quand on a vu clair, on s'est rendu compte que le parti qui s'était opposé aux restrictions financières avait été balayé. Les Libéraux préconisaient essentiellement le même genre de programme que les Conservateurs. L'un des deux avait dit que nous aurions à faire face à des compressions «massives», l'autre à des compressions «brutales»; je ne me souviens plus très bien qui avait dit quoi.

De toute façon, les périodes de compressions nous permettent de nous remettre en question, et c'est ce que nous avons fait. En réponse à quelques personnes, je tiens à dire simplement que la crise se situe peut-être moins au niveau du système d'éducation lui-même que dans l'observation que nous en faisons. Nous ne devrions pas nous arrêter uniquement à ce qui ne va pas. Si vous essayez d'agir seulement en fonction de ce qui vous paraît aller mal, vous créez un système plutôt boiteux. Je pense que nous devons nous attacher tout autant, sinon davantage, à regarder ce qui va bien.

Il reste que l'occasion nous est donnée de nous remettre en question. Nous avons dressé des plans d'entreprise de trois ans pour les ministères, notamment le ministère de l'Éducation. Nous avons mis l'accent sur une participation accrue des parents et du grand public. Les trois dernières années, surtout la première année et demie, ont vu la création de tables rondes, de questionnaires et de toutes sortes de présentations qui ont permis de cerner certains domaines susceptibles d'être améliorés ou modifiés. Par exemple, nous avons instauré des comités d'école obligatoires, ce qui favorise la participation des parents et du public. Cette formule donne un peu plus d'ouverture à l'éducation. La gestion se fait au niveau de l'école et les décisions se prennent aussi à ce niveau. Ce n'est qu'un début : tout cela ne se fera pas en une année, il faudra du temps. Nous avons même ouvert des écoles publiques à charte. Je pense qu'il y en a huit maintenant dans la province. La presse semble vouloir mettre l'accent sur cet aspect, alors qu'il y en a beaucoup d'autres, et de plus fondamentaux.

Par ailleurs, nous avons abordé la question de la masse fiscale. Depuis 40 ans, environ 50 % des fonds consacrés aux écoles publiques proviennent des impôts fonciers et 50 %, des caisses du gouvernement provincial. Cela signifie que les

contribuables d'un petit district situé à proximité d'une usine d'acide sulfurique paient beaucoup moins d'impôt.

Nous avons donc adopté une cotisation de péréquation et un taux par mille uniforme pour les taxes scolaires dans l'ensemble de la province. Il faudra environ trois ou quatre ans pour roder ce nouveau système. Si votre maison vaut cent mille dollars, vous paierez à peu près le même taux par mille, que vous habitiez Calgary ou Medicine Hat.

De plus, le financement scolaire se fera sur une base égale dans tout la province, qu'il s'agisse d'une école catholique ou d'une école publique, et qu'elle soit située dans une région urbaine ou rurale. Nous avons un certain nombre de conseils scolaires inactifs, dont bon nombre étaient situés dans la zone de rayonnement d'une grande industrie. Nous les avons donc éliminés, et réduit les 141 autres au nombre de 66. Ici encore, nous avons invité les gens du milieu à participer. Dans les régions où nous avons jugé bon de procéder à ces réductions, nous avons mis cartes sur table. Nous leur avons dit essentiellement ceci : «Vous devez avoir une certaine taille pour être viable; allez et négociez avec les autres.» Un bon nombre de districts en sont venus à une entente, et ceux qui n'ont pas pu ont dû fusionner.

Nous avons également tenté, par divers moyens, de renforcer la responsabilité. Des tests de rendement en 3^e, 6^e, 9^e et 12^e années nous servent de points de repère en cours de route, et nous nous apprêtons à publier les résultats généraux par système et par école. Certains systèmes avaient déjà adopté cette formule. D'autres ont été choqués et même horrifiés qu'on en vienne à appliquer un mécanisme de responsabilisation qui favorise une aussi vive concurrence.

Nous essayons de rehausser la qualité de l'enseignement en travaillant avec les intervenants et en améliorant la formation et les méthodes d'évaluation. À long terme, c'est entre autres l'amélioration des méthodes d'évaluation qui permettra d'atténuer les critiques formulées à l'endroit de la profession d'enseignant. Nous avons aussi lancé un programme de réaménagement des effectifs et de restructuration au ministère de l'Éducation. Le nombre d'employés est passé d'environ 857 à environ 625, ce qui représente à peu près le tiers de la taille du Ministère. Nous avons également établi des lignes directrices générales régissant les coûts du transport et les frais d'administration.



William Ramsay (Terre-Neuve et Labrador) : Récemment, le Parlement du Canada, plus précisément le Sénat, a tenu des audiences à Terre-Neuve et au Labrador pour déterminer les changements qui doivent être apportés à notre système d'éducation des points de vue des finances et de la régie. Rappelons que la suradministration du début des années 1970 s'était soldée par la croissance démesurée de la bureaucratie, non seulement chez nous, mais aussi, je le crois, dans bien

d'autres provinces. Nous avons tenté de décentraliser le système scolaire et accordé une grande autorité aux conseils dans les divers secteurs. Tout en maintenant un système décentralisé, nous avons centralisé davantage l'administration.

À Terre-Neuve et au Labrador, la situation était compliquée par la diversité des Églises dirigeant le système scolaire; il y avait beaucoup de double emploi et même de triple emploi. Cela nous a empêchés de nous concentrer sur les trois clés du savoir : la lecture, l'écriture et le calcul. C'est presque comme si nous avions permis aux élèves, par moments, de gravir les échelons scolaires sans maîtriser complètement les matières de base.

À mon avis, il faut voir les récents progrès de l'entrepreneuriat dans le domaine de l'éducation comme la clé de l'avenir. En effet, les élèves se rendent compte que plus ils y mettent d'efforts, plus ils en retirent de bienfaits. Plus on offrira de cours de formation commerciale, plus les jeunes seront nombreux à lancer leur propre affaire et ainsi à créer leur propre emploi. Ils seront mieux préparés à contribuer à l'économie de leur pays et sauront mieux se débrouiller, armés de leurs outils et de leurs talents d'entrepreneurs.



Lillian Ross (Ontario) : Cette question est très complexe. Je suis sûre que la plupart d'entre nous ont dû se recycler pour essayer d'être à la hauteur de ce qui se passe non seulement ici au Canada, mais également dans le monde entier.

À mon avis, il faut accorder plus d'attention à nos jeunes dans les premières années, c'est-à-dire en 6^e, 7^e et 8^e années. Il faut les intéresser dès ce jeune âge à la vie communautaire en leur donnant l'occasion de faire du bénévolat dans des domaines qui les intéressent. Puis, au début du secondaire, il faut leur donner plus de formation et les faire participer à des programmes d'enseignement coopératif en entreprise. Ainsi, les jeunes comprendront mieux comment fonctionne le monde du travail dans des domaines où ils envisagent de travailler.

Très souvent, les jeunes mettent toutes leurs énergies dans un domaine donné et s'aperçoivent trop tard qu'il ne leur convient pas. Je pense donc qu'il faut investir davantage dans les programmes coopératifs. Le secteur privé doit faire sa part et s'engager vraiment.

L'informatisation et les progrès technologiques avancent à pas de géant. Je pense qu'il faut s'arrêter un peu plus à ces secteurs et réfléchir à des façons de former nos propres gens dans nos propres provinces dans ces domaines.

Ray White (Nouvelle-Écosse) : Comme la marée, les réformes de l'éducation reviennent régulièrement. Mais nous devons prendre le temps de nous demander quel est le principal objet d'une réforme. J'espère que nous découvrirons que toute réforme doit être entreprise d'abord et avant tout pour l'apprenant. Quels outils pouvons-nous donner aux enseignants pour leur permettre de transmettre aux élèves les compétences nécessaires pour relever les défis qui les attendent?

Il arrive souvent que nous soyons obligés de réagir à des groupes d'intérêts qui jugent que le système d'éducation devrait tenir compte de leurs préoccupations. Nous devons essayer de trouver l'équilibre et nous assurer que l'enseignement que nous donnons permettra aux élèves de faire face à un monde en constante évolution et de répondre aux exigences du système.

Divers groupes affirment que l'éducation devrait avoir telle ou telle priorité. Le système subit de plus en plus de pressions de toutes parts : il doit sans cesse faire plus avec moins.

En ce qui concerne l'administration, je crois qu'un de nos objectifs primordiaux devrait être d'évaluer les systèmes et de les rendre le plus efficaces possible. Ainsi, en période de compressions, l'argent économisé pourrait servir plus précisément à ouvrir les portes du marché du travail à nos clients, les apprenants, qu'il s'agisse d'enfants ou encore d'adultes qui suivent des cours d'alphabétisation.

Responsabilité et imputabilité sont des mots à la mode. Si nous établissons un système national ou provincial de tests, nous devons l'utiliser non seulement pour observer les résultats, mais aussi pour voir comment nous pouvons nous servir des résultats pour améliorer nos services à tel ou tel niveau.

Nous avons parlé aujourd'hui du rôle du secteur privé. L'enseignement coopératif existe en Nouvelle-Écosse. Nos collèges communautaires ont invité les entreprises à discuter avec eux de leurs besoins en compétences – à la fois celles de leurs employés et celles d'autres personnes – compétences nécessaires dans des champs d'activité encore inconnus. Et il y en a beaucoup.

À titre d'ancien enseignant, je suis d'avis que toute réforme de l'éducation doit être centrée sur l'apprenant. Pour ce faire, il nous faut examiner attentivement les mécanismes qui existent, depuis la prématernelle jusqu'à l'université, et établir des liens entre eux. Nous éviterons ainsi qu'ils fonctionnent isolément. Les universités ne pourront plus accuser les écoles secondaires de mal préparer les élèves à la formation universitaire. Et ensemble, les divers systèmes pourront mieux déceler leurs faiblesses et trouver des moyens de les corriger.